

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN/E CONSULTANT/E POUR L'ELABORATION DE DEUX DOCUMENTS DE PROJETS RELATIFS A L'APPUI A LA CDN ET AUX ACTIVITES HABILITANTES AU TITRE DE LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES POUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Juin 2020

1. CONTEXTE

La Contribution Déterminée au niveau National de la Tunisie « CDN » prévoit la réduction de son intensité carbone de 41% en 2030 par rapport à celle de 2010, La réalisation de l'objectif CDN nécessite, en plus de l'effort national nécessaire pour réaliser la contribution inconditionnelle de la Tunisie estimé à environ 2 milliards de dollars, la mobilisation de 17,4 milliards de dollars de financement pour soutenir les investissements d'atténuation. L'investissement requis pour les secteurs de l'énergie et des procédés industriels jusqu'en 2030 est estimé à lui seul à environ 14,9 milliards USD.

Pour mobiliser plus de ressources financières afin de traduire en activités les actions inscrites dans sa CDN, la Tunisie a été parmi les premiers pays à rejoindre la coalition mondiale CDN Partnership (NDCP¹) en 2017.

Par ailleurs, le programme global du PNUD en appui aux CDNs² aide les gouvernements à réaliser un changement transformationnel en utilisant la mise en œuvre des CDNs comme mécanisme pour accroître les investissements dans le changement climatique comme moteur de croissance économique inclusive et, à travers cela, soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris et les Objectifs de développement durable (ODD).

Dans ce contexte et afin d'appuyer les efforts nationaux, le PNUD à travers son bureau de Tunisie, a déjà initié deux projets relevant de la mise en œuvre et la préparation de la mise à jour de la CDN :

Projet « *Appui à la mise en œuvre de la CDN* » : conjointement signé entre le PNUD et le Ministère de l'Environnement depuis 2018, le projet a comme objectif principal de faciliter l'accélération de la mise en œuvre de la CDN y compris via l'élaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre.

Projet « *Appui à la création d'un environnement favorable à l'investissement privé pour mettre en œuvre et mettre à jour la CDN dans les secteurs de l'énergie et des procédés industriels* » : signé fin 2019 avec l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie, ce projet vise à accompagner le gouvernement tunisien à intensifier les investissements publics et privés pour l'atténuation des émissions dans les secteurs de l'énergie et des procédés industriels en vue d'accélérer la réalisation de l'objectif de la CDN dans le secteur de l'énergie et des procédés industriels ;

Par ailleurs, un nouveau projet est en cours de finalisation. Ce projet vise entre autres :

La mise à jour de la CDN avec un objectif plus ambitieux ;

L'accompagnement des acteurs tunisiens en vue d'opérationnaliser la mise en œuvre de la feuille de route de la CDN en vue d'accélérer la mise en œuvre de la CDN ;

¹ Le NDCP a été lancé à la COP22 à Marrakech en novembre 2016 en tant que nouvelle coalition de gouvernements et d'institutions internationales travaillant ensemble pour renforcer la coopération et atteindre des objectifs climatiques ambitieux. Ce programme facilite l'accès des pays aux connaissances techniques et à l'aide financière nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques et de développement durable à grande échelle aussi rapidement et efficacement que possible

² Le programme global du PNUD est financé par l'Union Européenne et les gouvernements de l'Allemagne et de l'Espagne en partenariat avec la NDC Partnership

Par ailleurs, le PNUD appui le gouvernement tunisien pour l'intégration des changements climatiques dans les politiques nationales et sectorielles et la mise en place des conditions favorables au titre de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Dans cette perspective, un nouveau projet intitulé « *Préparation de la quatrième communication nationale et du troisième rapport biennal au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques* » a été soumis au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et fera l'objet d'une collaboration entre le PNUD et le Ministère de l'Environnement.

Afin d'assurer la cohérence entre les différents projets et initiatives qui cible la mise en œuvre de l'Accord de Paris, et dans une optique de consolider les efforts en appui à l'Accord de Paris et les renforcer dans le cadre du nouveau programme pays du PNUD pour la période 2021-2025, le PNUD souhaite recruter un consultant pour l'élaboration des deux documents suivants :

1. *Un document de programme sur l'appui à l'accélération de la mise en œuvre CDN*
2. *Un document de projet sur la Préparation de la quatrième communication nationale et du troisième rapport biennal au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.*

2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la présente mission est d'élaborer :

- Un document de projet sur *l'accélération de la mise en œuvre de la CDN*. Ce document permettra de regrouper d'une manière cohérente et complémentaire l'ensemble des trois initiatives en cours autour de la CDN ainsi que d'identifier les nouvelles perspectives de collaboration sous un seul cadre d'appui à la mise en œuvre de la CDN en Tunisie.
- Un document de projet sur la « *Préparation de la quatrième communication nationale et du troisième rapport biennal au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques* » dont le document approuvé sera conjointement signé entre le PNUD et le Ministère de l'Environnement. Le document des activités habilitantes devra être développé sur la base du PIF³ déjà élaboré mais également en considérant les interventions déjà en cours et à venir sur les CDN et les changements climatiques, et assurer la synergie au profit d'une mise en œuvre cohérente et solide de l'accord de Paris en Tunisie.

3. APPROCHE D'INTERVENTION

Le/a consultant/e travaillera sous la supervision directe de la cheffe d'équipe du Cluster "Climat, Environnement, Énergie et Réduction de Risques de Catastrophes (CERC)" du PNUD pour les deux lots suivants :

³ PIF : project identification format

Lot 1 : Elaboration d'un document de projet sur l'accélération de la mise en œuvre de la CDN

Dans le cadre de son mandat, le/la consultant(e) devra effectuer les tâches et les fonctions suivantes :

- Effectuer la revue nécessaire des documents relatifs aux projets susmentionnés et relevant de l'appui à la mise en œuvre et la mise à jour de la CDN (documents de projet, de plan d'initiation et de proposition de projet) ;
- Mener les concertations nécessaires avec les équipes du cluster CERC intervenant sur ces projets ainsi que les autres projets adressant la problématique des changements climatiques ;
- Mener les concertations nécessaires avec les partenaires nationaux concernés notamment pour Identifier les besoins additionnels qui ne sont pas encore pris en considération dans les projets en cours et les intégrer dans le document de projet afin qu'il soit consolidé et dans une optique de mobilisation de ressources additionnelles ;
- Effectuer une cartographie des interventions en appui à la CDN en Tunisie afin d'assurer également la cohérence et la synergie avec les acteurs de développement plus actif dans ce domaine ;
- Etablir le plan d'action pluriannuel de mise en œuvre et le cadre des résultats du programme et Répertorier les interventions selon des outputs cohérents et en fonction des partenaires d'intervention ;
- Identifier les méthodologies ou approches à suivre pour mener à bien chacune des composantes du programme d'appui à la CDN de manière complémentaire ;
- Identifier et proposer le cadre de gouvernance du projet après concertation avec les partenaires et le PNUD ;
- Présenter et discuter le document élaboré avec les partenaires concernés et effectuer toutes les modifications nécessaires suites aux remarques et commentaires soulevées.

➔ Il est à noter que le document sera élaboré selon **le Template du PNUD** que le consultant/e recevra lors de la réunion de démarrage.

Lot 2 : Elaboration d'un document de projet : Préparation de la quatrième communication nationale et du troisième rapport biennal au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques QCN/TBUR »

Dans le cadre de son mandat, le/la consultant(e) devra effectuer les tâches et les fonctions suivantes :

- Effectuer la revue nécessaire de la requête soumise auprès du FEM « Formulaire d'identification du Projet (PIF) » ;
- Examiner les références spécifiques et les informations requises pour la formulation du document, en particulier :
- La troisième communication nationale et son approche méthodologique ;
- Les lignes directrices pour la préparation des communications nationales des Parties de l'annexe II de la convention ;
- Les lignes directrices pour le rapport biennal de la CCNUCC pour les Parties de l'annexe II de la Convention ;

- Les analyses techniques de la CCNUCC du deuxième rapport biennal BUR2 de la Tunisie et les recommandations des experts indépendants ;
- Mener les concertations nécessaires avec le PNUD et les partenaires nationaux pertinents pour recueillir toutes les informations nécessaires et le développement de la logique du projet ;
- Faire le lien logique entre le nouveau projet QCN/TBUR et l'analyse de l'approche qui a conduit à la troisième communication nationale (TCN);
- Identifier les méthodologies ou approches à suivre pour mener à bien chacune des composantes du projet CN4/BUR3 ;
- Développer le cadre logique du projet : définir les objectifs du projet, les composantes, les résultats et les produits ;
- Établir le plan d'action pluriannuel y compris avec les allocations budgétaires pour les activités du projet ;
- Identifier et proposer le cadre de gouvernance du projet après concertation avec les partenaires et le PNUD. Ceci intégrera l'identifier des principales parties prenantes à participer dans le projet, y compris les institutions publiques compétentes, le secteur privé, les organisations de la société civile et leurs rôles respectifs, le cas échéant ;
- Décrire brièvement la coordination nécessaire avec d'autres initiatives, par exemple en relation avec l'appui à la CDN ;
- Présenter et discuter le document élaboré avec les partenaires concernés et effectuer toutes les modifications nécessaires suites aux remarques et commentaires soulevées.

➔ Il est à noter que le document sera élaboré selon **le Template du PNUD/GEF** que le consultant/e recevra lors de la réunion de démarrage.

NB :

- Pour les deux documents de projet le/la consultant(e) collaborera avec le point focal suivi et évaluation du cluster CERC ainsi que la chargée de suivi et évaluation du bureau du PNUD Tunisie pour s'assurer d'une démarche basée sur les résultats au niveau du cadre logique (baseline, cible et indicateur). Par ailleurs, l'approche leave no one behind et genre devra être intégrée dans les deux documents et reflété dans les indicateurs.
- Le PNUD mettra à disposition du/e la consultant(e) tous les documents pertinents pour mener à bien cette mission.
- Vu le contexte COVID, les concertations se feront à distance et en réunions présentiels avec nombre limitées quand c'est nécessaire. Les réunions/ateliers de présentation des versions finales se feront à distance ou dans des réunions avec nombre limité en fonction des recommandations en vigueur.
- Tous les documents seront rédigés en langue française.

4. DURÉE DE LA MISSION, LIVRABLES ATTENDUS ET TERMES DE PAIEMENT

a. Durée de la mission :

La durée de la présente mission s'étalera sur 3 mois, à partir de la date de la signature du contrat incluant l'approbation des livrables. L'effort estimé de la présente mission est de 30 hommes jours de travail effectif.

Le livrable à produire par le consultant ainsi les termes de paiement sont comme suit :

Livvable	Echéance	% contrat
Livrable 1 : Une note méthodologique révisée sur l'approche de travail et le planning détaillé de réalisation	3 jours après la réunion de démarrage	15 % après validation du livrable
Livrable2 : Un document de projet sur « l'accélération de la mise en œuvre de la CDN »	40 jours après la réunion de démarrage	40 % après validation du livrable
Livrable 3 : Un document du projet « Préparation de la quatrième communication nationale et du troisième rapport biennal au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques »	70 jours après la réunion de démarrage	45 % après validation du livrable

5. **COMPETENCES ET EXPERIENCE REQUISES DU/ LA CONSULTANT(E):**

- Diplôme en ingénierie, sciences sociales ou équivalent ;
- 7 ans d'expérience dans l'environnement et les changements climatiques y compris le développement et/ou la mise en œuvre des projets d'envergure similaires - de préférence dans la région et/ou en Tunisie ;
- 5 références confirmées dans les projets de développement avec des partenaires techniques et financier ;
- 3 références dans le développement/mise en œuvre de projets PNUD financés par le GEF ;
- Une expérience antérieure avec le PNUD Tunisie est un atout ;
- Grande faculté de communication et aptitude de présentation, animation et concertation ;
- Maîtrise de la langue française.

6. **CONTENU DE L'OFFRE ET METHODOLOGIE DE SÉLECTION DES CONSULTANTS :**

a. **Contenu de l'offre**

Le dossier de candidature des consultants individuels pour cette mission devrait comprendre obligatoirement les pièces ci- dessous listées :

Le dossier de candidature du soumissionnaire doit comprendre obligatoirement les deux offres suivantes :

→ Une offre technique contenant :

- Un CV mis à jour signé du consultant incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission avec contacts des références à l'appui (noms, adresse email et N° de téléphone) ;
- Les termes de références signés et paraphés ;
- Une note méthodologique, ne dépassant pas trois (3) pages, sur l'approche à adopter et le plan d'exécution pour la conduite de la mission objet des présents TdRs.

→ Une offre financière détaillée selon le tableau suivant :

Éléments	Montant
Taux H/J	
Total pour une durée de 30 H/J	

b. Evaluation des offres

➤ Evaluation des offres techniques :

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leurs conformités aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation et du système de points suivant :

Résumé de l'évaluation de la soumission technique		Coefficient de pondération de la note
1.	Note Méthodologique proposée	30%
2.	Consultant/e	70%

➤ Évaluation de la note méthodologique proposée :

Critères	Note maximale
Dans quelle mesure le soumissionnaire comprend-il la mission à accomplir ? (Il ne s'agit pas de reprendre les TdRs, le soumissionnaire devra montrer qu'il a bien compris ce qui est attendu de lui) : <ul style="list-style-type: none"> - Les aspects importants des tâches à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ? - Le déroulement des activités et la planification sont-ils clairs, logiques, réalistes ? et garantissent-ils une réalisation efficace de la mission ? 	20
Le planning est clair, réaliste et inclut la concertation nécessaire avec les partenaires	10
<i>Total</i>	30 Pts

➤ Évaluation du consultant :

Critères	Note maximale 70 points
Diplôme en ingénierie, sciences sociale ou équivalent	Pré requis
Expérience dans le domaine de l'environnement et Changements climatiques y compris le développement et/ou la mise en œuvre des projets d'envergure similaires - de préférence dans la région et/ou en Tunisie ; Pas d'expérience..... 0 pts Entre 7 ans et 9 ans15 pts 10 ans et plus20 pts	20
Des références confirmées dans les projets de développement avec des partenaires techniques et financier ; 0 références20 pts 5 références20 pts 6 références et plus30 pts	30
Références dans le développement/mise en œuvre de projets PNUD financés par le GEF ; 0 références20 pts 3 références20 pts 4 références et plus30 pts	20
<u>Total</u>	70 Pts

NB : Seules les offres ayant obtenu une note technique $\geq 70/100$ seront retenues pour le dépouillement financier.

➤ **Evaluation des offres financières :**

La note financière est calculée comme suit :

$$NF_n = (OF_{md} / OF_n) \times 100$$

NF_n ; note de l'offre n

OF_{md} ; montant de l'offre la moins onéreuse

OF_n ; montant de l'offre

➤ **Choix du soumissionnaire :**

L'offre retenue sera celle qui aura la meilleure note globale parmi celles conformes et jugées acceptables.

La note globale est calculée comme suit :

$$NG_n = (70\% NT_n) + (30\% NF_n)$$

NG_n ; note globale de l'offre n

NT_n ; note technique de l'offre n

NF_n ; note financière de l'offre n